

Pôle Périnatalité-Femme-Enfant-Adolescent

Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal

Tél : 01.57.02.32.33 – Fax : 01.57.02.31.69 Bâtiment C – étage RDC

INFORMATION & CONSENTEMENT DE LA FEMME ENCEINTE A LA REALISATION D'UN EXAMEN ECHOGRAPHIQUE A VISEE DE DEPISTAGE

Chef de service -
Professeur des Universités-Praticien Hospitalier :
Pr Edouard LECARPENTIER
Secrétariat : 01.57.02.29.81
Fax : 01.57.02.31.79

Coordinatrice en Maïeutique :
Madame Stéphanie CRESPIN

Cadre du Service :
Mme Maité DOMINGUES

Praticiens :

Dr Vanina CASTAIGNE – PH Coordonnateur
Dr Solène LEVET – PH
Dr Elsa GOTTARDI - CCA
Dr Rémi LOPEZ – Docteur Junior

Prise de rendez-vous :

Aide-soignante :
■ 01.57.02.32.33
Fax : 01.57.02.31.69
Demande d'avis à envoyer au
gynobsdan@chicreteil.fr

Secrétaire :
Mme Christel JOFFRE
■ 01.57.02.32.34
Fax : 01.57.02.31.69
christel.joffre@chicreteil.fr
secretariatdpn@chicreteil.mssante.fr

Sages-femmes :
Mme Agnès GENTEL
■ 01.57.02.86.52
agnes.gentel@chicreteil.fr
Mme Jeanne-Caroline FORET
■ 01.57.02.87.94
jeanne-caroline.foret@chicreteil.fr
Mme Morgane ROUGIE
■ 01.57.02.87.94
morgane.rougie@chicreteil.fr

Infirmières :
Mme Annabelle GENSSE
■ 01.57.02.32.38
annabelle.gensse@chicreteil.fr
Mme Morgane ZIVEREC
■ 01.57.02.32.37
morgane.ziverec@chicreteil.fr

Echographistes référents :
Dr Yann LE GUERSON
Dr Thibaud VERNET
Dr Abdessamad LAMZALAH

IRM fatale :
Dr Saskia VANDE PERRE
Dr Justine CHANCLUD

Génétique :
Secrétariat : Mme Véronique VEAU
■ 01.57.02.86.70
Fax : 01.57.02.32.69

Généticiens :
Pr Benoit FUNALOT
Dr Rakia BHOURI

Conseillères en génétique :
Mme Christelle REMUS
Mme Mélanie FERRIEN

Pédiatres :
Dr Valérie CHAMPION
Dr Lanto RATSIMBAZAFY

Chirurgien Pédiatre :
Dr Olivier JABY

Psychologue :
Mme Laurence BESSIÈRE

Je soussignée, Madame.....

Née le

Atteste avoir reçu du Praticien / Sage-femme :.....
au cours d'une consultation médicale en date du

Des informations sur l'examen échographique dont je souhaite bénéficier :

- L'échographie est un examen d'imagerie médicale qui ne présente pas de risque en l'état des connaissances ni pour le fœtus, ni pour la femme enceinte lorsqu'il est réalisé dans le cadre médical ;
- L'image du fœtus et ses annexes (placenta, liquide amniotique...) peut être obtenue à travers la paroi abdominale maternelle ou à travers la paroi vaginale maternelle ;
- Cet examen et, de manière plus générale, les échographies de surveillance de la grossesse sont réalisées à des périodes précises de la grossesse ;

Cet examen permet notamment :

- De déterminer le plus précisément possible la date de début de grossesse ;
- D'identifier une grossesse multiple ;
- D'évaluer et de surveiller le développement du fœtus ;
- De dépister des éventuelles malformations de fœtus ;
- De localiser le placenta et d'évaluer la quantité de liquide amniotique ;
- La performance de l'examen peut être limité par certaines circonstances (épaisseur de la paroi abdominale, position du fœtus...);
- Les mesures effectuées au cours de l'échographie ainsi que les estimations du poids du fœtus sont soumises à des marges d'erreurs liées notamment aux conditions de l'examen ;
- L'absence d'anomalie décelée à l'échographie ne permet pas d'affirmer que le fœtus est indemne de toute affection ;
- Une suspicion d'anomalie peut ne pas être confirmée ultérieurement ;
- Un nouvel examen échographique pourra m'être proposé

Dans certaines situations pour contrôler la croissance du fœtus ou pour vérifier un aspect inhabituel à l'échographie, ce qui ne signifie pas que le fœtus soit atteint d'une affection ; ce nouvel examen pourra être réalisé par le même échographiste ou par un autre auquel je serai, avec accord, adressée ;

- Dans certains cas, l'affection suspectée ne pourra être confirmée ou précisée que par la réalisation de nouveaux examens qui me seront proposés ; ces nouveaux examens nécessiteront parfois un prélèvement (de liquide amniotique, de villosités choriales ou de sang fœtal) ;
 - Les risques, les contraintes et les éventuelles conséquences de chaque technique de prélèvement me seront expliqués.

Je consens à la réalisation de l'examen échographique permettant d'évaluer le risque que l'embryon ou le fœtus présente une affection susceptible de modifier le déroulement ou le suivi de la grossesse.

L'original du présent document est conservé dans mon dossier médical par le médecin ou la sage-femme qui a effectué la première échographie obstétricale et fœtale.

Une copie de ce document m'est remise. Je devrai la présenter aux médecins et aux sages-femmes qui effectueront, le cas échéant, d'autres échographies permettant d'évaluer le risque que l'embryon ou le fœtus représente une affection susceptible de modifier le déroulement ou le suivi de ma grossesse

Ce document est conservé dans les mêmes conditions que le compte-rendu de l'examen.

Fait à Créteil, le

Signature du Praticien :

Signature de la patiente :